

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 OCTOBRE 2024

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Bilan	5
Résultats et évolution de l'actif net	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux membres de
ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 octobre 2024, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, nous n'avons pas été en mesure d'examiner de façon satisfaisante l'exhaustivité des revenus de dons. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association d'Anémie Falciforme du Québec et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements aurait dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie pour les exercices clos aux 31 octobre 2024 et 2023 ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net aux 31 octobre 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de la limitation à l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC au 31 octobre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 20 janvier 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC**BILAN****AU 31 OCTOBRE 2024**
(non audité)

	2024 \$	2023 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	16 487	2 230
Débiteurs (note 3)	439	2 000
Frais payés d'avance	<u>10 399</u>	<u>8 582</u>
	27 325	12 812
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>2 157</u>	<u>1 295</u>
	<u>29 482</u>	<u>14 107</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	23 260	26 257
Apports reportés (note 6)	<u>6 660</u>	<u>-</u>
	29 920	26 257
ACTIF NET		
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	<u>(438)</u>	<u>(12 150)</u>
	<u>29 482</u>	<u>14 107</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
_____, administrateur
_____, administrateur

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2024
(non audité)**

	2024 \$	2023 \$
PRODUITS		
Revenus de subvention		
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	135 767	136 146
Ministre des affaires sociales et santé	50 000	10 000
Entente MIFI-MSSS non récurrent	15 000	-
	200 767	146 146
Revenus de dons	16 189	15 000
Autres revenus		
GALA	25 372	22 000
PFIZER	10 000	22 000
IACNC	-	18 000
VERTEX	15 000	10 000
Habitation Leblanc	2 000	-
Fondation Bombardier	5 000	-
Héma Québec	10 000	-
	67 372	72 000
	284 328	233 146
CHARGES		
Gala honorifique	53 612	55 299
Projet spécial: aide aux nouveaux arrivants	31 595	-
Matériels éducatifs et infographie	11 410	14 718
Soutien psychologique	22 215	12 067
Prime salariale	25 000	32 000
Frais de gestion et matériel de bureau	14 593	15 442
Soutien Familial	11 385	28 829
Frais véhicule, essence et km	10 466	-
Loyer	10 295	9 139
Massothérapie	9 967	5 404
Equipements et Soutien informatique	9 347	5 137
Fête de noel et Assemblée générale	9 029	9 293
Frais de déplacement	8 682	4 500
Célébration 10 ans, programme du dépistage néonata	8 430	-
Journée éducative	7 770	9 153
Frais de publicité	6 369	15 413
Honoraires comptables et juridiques	10 669	20 482
Journée éducative	4 370	-
Formation et accompagnement	4 092	5 000
Communication	2 932	3 474
Amortissement des immobilisations	388	555
	272 616	245 905
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 712	(12 759)

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2024
(non audité)

	2024 \$	2023 \$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(12 150)</u>	<u>609</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>(438)</u></u>	<u><u>(12 150)</u></u>

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2024**
(non audité)

	2024 \$	2023 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	11 712	(12 759)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>388</u>	<u>555</u>
	12 100	(12 204)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	1 561	(2 000)
Frais payés d'avance	(1 817)	(8 582)
Créditeurs	(2 997)	20 678
Apports reportés	<u>6 660</u>	<u>-</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	15 507	(2 108)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 250)</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	14 257	(2 108)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 230</u>	<u>4 338</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>16 487</u>	<u>2 230</u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association d'anémie falciforme du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 25 mars 1999,

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté d'impôts.

Ses objets sont les suivants :

- Éducation, sensibilisation et information sur la maladie falciforme;
- Activités de répit familial pour briser l'isolement des familles qui sont aux prises avec la maladie falciforme;
- Activités de levée de fond au profit de la recherche médicale.

Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur l'amortissement des immobilisations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Autres produits

Les autres produits sont constatés quand les services sont rendus ou quand les événements ont eu lieu.

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 OCTOBRE 2024****(non audité)**

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Autres sommes à recevoir	<u>439</u>	<u>2 000</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et ordinateurs	<u>5 025</u>	<u>2 868</u>	<u>2 157</u>
			<u>1 295</u>

5 - CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes à payer	17 810	16 307
Frais courus	5 450	5 450
Salaires à payer	-	4 500
	<u>23 260</u>	<u>26 257</u>

ASSOCIATION D'ANEMIE FALCIFORME DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 OCTOBRE 2024****(non audité)**

6 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 octobre 2023 \$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 octobre 2024 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	-	142 427	135 767	6 660

7 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 24 446 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2025	9 463
2026	9 463
2027	5 520